

**DÉLIBÉRATION n° 2026-66**

**Portant sur le congrès ARIC 2027 - Frais inscription**

**Point inscrit à l'ordre du jour n° 8**

**Conseil d'administration du 09 juillet 2026**

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;  
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion mis à jour le 02 mai 2025 ;  
Vu l'avis de la Commission de la recherche du 09 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration **valident les frais inscription pour le XXI<sup>ème</sup> congrès de l'Association internationale pour la recherche interculturelle (ARIC), qui aura lieu à La Réunion du 26 au 30 avril 2027. Ce congrès sera organisé par l'UFR Lettres et Sciences Humaines de l'université de La Réunion.**

[Le document est annexé.](#)

| Résultats du vote électronique                              |      |    |        |    |               |   |
|-------------------------------------------------------------|------|----|--------|----|---------------|---|
| Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote |      |    |        | 27 |               |   |
| Nombre de voix                                              | pour | 27 | contre | 0  | abstention(s) | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote                               |      |    |        | 0  |               |   |

Fait à Saint-Denis, le **09 juillet 2026**  
**Le Président de l'Université de La Réunion**



Pr Jean François HOARAU

Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités, le **15 JUL. 2026**

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le **15 JUL. 2026**

## **Fiche synthétique – Commission Recherche :**

### **[CONGRES ARIC 2027 : MÉMOIRES ET OUBLIS EN CONTEXTE INTERCULTUREL - RÉALITÉS, ENJEUX ET TRANSMISSIONS] – [DAC-OI, Région Réunion] [DIRE] [Rachid Oulahal]**

#### **Contexte**

Le XXIème congrès de l'ARIC (Association internationale pour la recherche interculturelle) aura lieu à La Réunion du 26 au 30 avril 2027.

L'ARIC est une association scientifique qui a pour objectif de la recherche interculturelle ainsi que de promouvoir la collaboration interdisciplinaire et interculturelle. L'ARIC souhaite dans ce sens faciliter l'articulation entre théories et pratiques interculturelles et établir dans l'espace francophone un réseau international et interdisciplinaire. Le congrès de l'ARIC a lieu tous les deux ans et constitue une rencontre scientifique d'envergure internationale.

#### **Questions de recherche**

Le XXIème congrès de l'ARIC est organisé par l'UFR LSH (Unité de Formation et de Recherche – Lettres et Sciences Humaines) de l'université de La Réunion (France, océan Indien). Le congrès se tiendra entièrement en présentiel.

Pour cette XXIème édition du congrès de l'ARIC, la thématique est la suivante :

Mémoires et oublis en contexte interculturel : réalités, enjeux et transmissions

Les questions de mémoire et d'oubli prennent un sens particulier en contexte interculturel. En s'inscrivant dans des expériences migratoires, des métissages culturels, des histoires coloniales, ou tant d'autres situations au sein desquelles des individus porteurs de valeurs culturelles singulières se rencontrent, la mémoire et l'oubli viennent ainsi interroger les rapports à l'altérité et aux origines. Tant pour les groupes que pour les individus qui les composent, les expériences interculturelles viennent faire trace, dans le visible ou l'invisible, au sein des processus mémoriels individuels ou collectifs.

#### **Actions et méthodes scientifiques**

Le XXIème congrès de l'ARIC sera donc l'occasion de créer un espace international et pluridisciplinaire de partage des connaissances scientifiques, de pratiques et de savoir-faire au regard des enjeux touchant aux questions mémorielles et de transmission en situation interculturelle. Les échanges permettront de mettre en lumière les processus mémoriels et de transmission interculturelle tant dans une perspective historique que contemporaine.

Les thématiques des axes de travail de l'ARIC :

- Axe 1 : Les études de la paix, du vivre ensemble et la résolution des conflits : une approche interculturelle
- Axe 2 : Pratiques en santé, soin et interculturalité
- Axe 3 : Jeunes et interculturalité
- Axe 4 : Handicap et interculturalité
- Axe 5 : Catastrophes, contemporanéité et interculturalité
- Axe 6 : Arts, créativité et interculturalité
- Axe 7 : Femmes, intersectionnalité et interculturalité
- Axe 8 : Technologies de l'Information et de la Communication (TICs) et interculturalité
- Axe 9 : Jeunes chercheuses et chercheurs de l'ARIC

- Axe 10 : Religion, Éducation/École et Société
- Axe 11 : Philosophie et interculturel

### **Partenaires (le cas échéant)**

L'ARIC (Association Internationale pour la Recherche Interculturelle) a été créée à Genève en 1984 et a pour objectifs principaux :

- Dynamiser la recherche interculturelle.
- Promouvoir la collaboration interdisciplinaire et interculturelle.
- Faciliter l'articulation entre théorie(s) et pratique(s) interculturelle(s).
- Établir, dans l'espace francophone, un réseau international et interdisciplinaire.
- Organiser des rencontres scientifiques d'envergure nationale et internationale.

L'ARIC réunit de nombreux·eu·ses chercheur·e·s de disciplines et d'origines différentes qui s'intéressent à la recherche interculturelle.

Les spécificités de l'ARIC :

- Association scientifique internationale (Algérie, Argentine, Belgique, Brésil, Canada, France, Inde, Maroc, Suisse, Tunisie, Vietnam...)
- Un objet de recherche : l'interculturel
- Un réseau de recherche francophone
- Un réseau de recherche interdisciplinaire (Anthropologie, Arts, Géographie, Lettres, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'éducation ; Sciences de l'information et de la communication...)
- Un réseau de recherche ouvert sur les pratiques professionnelles et artistiques

### **Livrables**

Les propositions de communication articuleront les dynamiques entre processus mémoriels, hybridation et recomposition des cultures et des identités. Il s'agira, dans ce congrès, de questionner les réalités, les enjeux et les perspectives de transmission des mémoires et des oublis en contexte interculturel.

### **Budget**

- 1- Budget TOTAL du projet (si projet collaboratif) : 46 500 €
- 2- Budget TOTAL ouvert au titre de l'Université de La Réunion :
  - 2.1- Montant du financement apporté par l'Université de La Réunion : 16 500 €  
10 000 € (Inscriptions) & 6 500 € (Fédération OSOI)
  - 2.2- Montant de la demande de subvention : 30 000 €
- 3- Taux de la demande de subvention (%) : 100%
- 4- Répartition budgétaire par poste de dépenses :
  - 4-1. Ressources humaines :
  - 4-2. Investissement :
  - 4-3. Fonctionnement : 30 000 € (15 000 € de demande à La Région et 15 000 € de demande à la DAC-OI)
  - 4-4. Frais de gestion labo : 0 €
  - 4-5. Frais de gestion UR : 0 €
- 5- Taux du pré-financement (%) : DAC-OI & Région Réunion : 50%

## **Calendrier**

Dates - Du 26 au 30 avril 2027

- Lundi 26 avril 2027 : Rencontre du groupe Jeunes chercheurs de l'ARIC :
  - Université d'été austral sur la méthodologie de la recherche interculturelle
- Mardi 27 au jeudi 29 avril 2027 : Congrès de l'ARIC
- 30 avril 2027 : Journée interculturelle/Visites/Patrimoine
  - Assemblée générale de l'ARIC : 28 avril 2027 à 16h
  - Fermeture du congrès : Site de la Victoire (Amphi de 110 places) (29 avril 2027)